Renverser la tendance : pour une égalité réelle de la recherche en français au Canada

Mémoire de l'Université du Québec déposé au Comité permanent de la Chambre des communes pour la science et la recherche

Étude des constats et des recommandations du Groupe consultatif externe concernant la création et la diffusion de l'information scientifique en français

8 octobre 2026

Sommaire

Le rapport du Groupe consultatif établit clairement que la recherche en français est à la fois un enjeu d'égalité réelle, un vecteur de prospérité économique et une valeur stratégique pour le Canada. Il documente de façon rigoureuse des obstacles systémiques — normes favorisant l'anglais, économie du prestige et concentration des ressources — qui fragilisent durablement la capacité de développement de la recherche en français. La question n'est donc plus de savoir si ces obstacles existent, mais comment les corriger.

Ces mécanismes alimentent un effet cumulatif bien connu, l'effet Matthieu : plus de financement permet d'attirer davantage de talents, de développer les infrastructures et d'accroître la reconnaissance, ce qui facilite ensuite l'obtention de nouveaux financements. Cette concentration renforce les établissements universitaires déjà dominants, sans nécessairement maximiser la capacité scientifique à l'échelle du pays, tout en laissant les établissements universitaires francophones structurellement désavantagés.

La tendance est préoccupante : la part du financement fédéral de la recherche attribuée aux universités francophones est passée d'environ 20 % au début des années 2000 à moins de 15 % en 2025. La première cohorte des chaires Eddie Goldenberg illustre aussi cette dynamique : seulement 12,5 % des chaires ont été attribuées à des établissements universitaires francophones.

L'Université du Québec recommande donc de réserver 25 % du financement fédéral de la recherche universitaire aux établissements francophones. Cette mesure agirait directement sur les milieux où se structurent durablement la recherche, la formation de la relève, les services universitaires, la vie scientifique et les partenariats en français. Elle constituerait un levier simple, mesurable et structurant pour renverser la tendance et atteindre l'égalité réelle.

Introduction

L'Université du Québec (UQ) œuvre à l'avancement des savoirs et au développement de la société. Son engagement pour l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création permet de répondre aux défis d'un monde en transformation constante. Depuis sa création en 1968, grâce à son ancrage dans les grands centres urbains et les régions, elle contribue au développement social, culturel et économique de l'ensemble du Québec. Véritable socle économique, scientifique et social, l'UQ compte dix établissements d'enseignement supérieur et de recherche, qui offrent plus de 1 500 programmes d'études répartis aux trois cycles d'études.

Présente dans près de 40 municipalités, l'UQ accueille plus de 100 000 étudiantes et étudiants. Avec ses 10 établissements, elle se classe au 9e rang des universités canadiennes pour l'envergure de sa recherche et compte sur le plus important corps professoral et enseignant au pays, soit environ 3 000 professeurs réguliers et près de 4 700 personnes chargées de cours. Elle a remis plus de 850 000 diplômes, contribuant ainsi de manière significative au développement du Québec et de la société canadienne.

Notre modèle de recherche se distingue par sa proximité. Nos chercheuses et nos chercheurs œuvrent en partenariat direct avec les milieux preneurs — petites et moyennes entreprises, municipalités, organismes communautaires — pour apporter des solutions à leurs défis quotidiens. Concrètement, des ingénieurs optimisent les chaînes de production de nos manufacturiers régionaux, tandis que des géomorphologues aident les villes côtières à s'adapter à l'érosion des berges. Nos experts en innovation sociale contribuent à l'excellence de nos services de garde, interviennent en matière de santé mentale ou de gestion des crises. Les décideurs publics sollicitent régulièrement nos experts pour guider leurs politiques. Cette expertise ancrée dans les milieux rayonne aussi à l'international : à elle seule, l'Université du Québec regroupe 16 des 40 chaires UNESCO canadiennes.

L'Université du Québec évolue dans un environnement institutionnel pleinement francophone. Le français y est la langue de l'enseignement, des services universitaires et de la vie institutionnelle. Il s'y impose également dans les activités de recherche, dans la formation de la relève et dans les relations avec les partenaires gouvernementaux, municipaux, industriels, communautaires, scolaires et de la santé. Par son implantation dans l'ensemble du territoire québécois, l'UQ contribue ainsi quotidiennement à faire vivre le français comme langue d'enseignement supérieur, de recherche et de collaboration scientifique.

La situation de la recherche en français au Canada fait depuis quelques années l'objet d'une attention accrue. Le 22 octobre 2024, le gouvernement du Canada a confié au Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français le mandat de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'une stratégie fédérale visant à assurer la viabilité du français dans l'écosystème canadien de la recherche. L'Université du Québec accueille favorablement cette réflexion et souhaite contribuer à la prochaine étape : faire en sorte que les mesures retenues puissent véritablement modifier les conditions dans lesquelles se développe la recherche en français au Canada.

Constats

Acteur majeur de la recherche au Québec et au Canada, l'Université du Québec constate quotidiennement les effets des obstacles systémiques rigoureusement documentés par le Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français. Ceux-ci ne relèvent pas uniquement des choix individuels des chercheuses et des chercheurs : ils découlent de normes, de mécanismes d'évaluation et de modes de financement qui, ensemble, limitent le développement de la recherche en français, sa découvrabilité et son plein rayonnement.

Ces obstacles réduisent la capacité de produire, de diffuser et de mobiliser des connaissances en français, limitant l'accès des communautés francophones à une science adaptée à leurs réalités ainsi que la contribution du français à l'innovation, au développement économique, à la cohésion sociale et aux politiques publiques. Le rapport du Groupe consultatif souligne d'ailleurs que ces barrières sont structurelles plutôt qu'accidentelles ou transitoires.

Des normes implicites qui favorisent l'anglais

Dans plusieurs disciplines, l'anglais s'est imposé bien au-delà de son rôle de langue commune de communication scientifique. La reconnaissance, la visibilité et la progression des carrières sont fortement liées à la publication dans les principaux circuits scientifiques internationaux. Cette dynamique incite les chercheuses et les chercheurs francophones, de même que la relève, à privilégier l'anglais pour publier, pour présenter leurs résultats et, de plus en plus, pour rédiger leurs mémoires et leurs thèses. Elle impose aussi un coût caché aux personnes qui souhaitent travailler en français, notamment en temps consacré à la rédaction, à la traduction et à l'adaptation de leurs travaux.

Une économie du prestige qui influence l'évaluation scientifique

Le Groupe consultatif remet en question une conception de l'excellence qui accorde une place prépondérante au prestige des revues, à la notoriété des établissements universitaires, au nombre de publications et aux indicateurs bibliométriques. Dans cet environnement, des formes de production scientifique importantes pour les milieux francophones — rapports destinés aux partenaires, ouvrages, ressources pédagogiques, vulgarisation ou mobilisation des connaissances — sont moins valorisées. La capacité de la société à bénéficier des avancées de la recherche s'en trouve donc réduite. Pour l'Université du Québec, dont une part importante de la recherche est réalisée en collaboration avec les milieux, cette définition de l'excellence ne reconnaît pas toujours pleinement la valeur et l'impact des travaux réalisés.

Une concentration des ressources qui fragilise la capacité de recherche en français

Le Groupe consultatif constate que le modèle de financement fédéral concentre les fonds au profit d'un nombre limité de grandes universités, majoritairement anglophones. Cette concentration influence directement la capacité des établissements à recruter et à retenir les talents, à soutenir la relève et à développer des infrastructures et des équipes de recherche durables. Elle fragilise ainsi structurellement la production des savoirs dans les établissements de langue française et accentue les écarts entre établissements et régions. Ces enjeux dépassent le milieu universitaire : ils limitent la capacité des communautés francophones à accéder, dans leur langue, aux connaissances scientifiques nécessaires à l'innovation, aux services publics et aux décisions qui les concernent.

Le Groupe consultatif associe cette dynamique à l'effet Matthieu : les ressources, la reconnaissance et la capacité d'attirer de nouveaux financements tendent à se renforcer mutuellement, avantageant progressivement les établissements universitaires déjà les mieux dotés.

L'attribution récente des chaires de recherche du Canada Eddie Goldenberg illustre concrètement ces dynamiques. Conçu pour attirer au Canada des chercheuses et des chercheurs de renommée mondiale, le programme repose sur les plus hautes normes d'excellence en recherche et accorde notamment une importance déterminante à l'influence et à la réputation internationales des personnes candidates. Les demandes sont évaluées sans égard à l'emplacement de ces dernières et aucun critère explicite ne porte sur la dimension linguistique des candidatures ou des établissements d'accueil.

L'Université du Québec salue la décision du gouvernement fédéral d'investir davantage dans la recherche. Ce programme de chaires représente à lui seul un investissement de 1 milliard de dollars. **Or, parmi les 64 chaires de la première cohorte, seulement 8, soit 12,5 %, ont été attribuées à des établissements universitaires francophones.** Cette première attribution montre que, si les mécanismes demeurent inchangés, de nouveaux investissements peuvent continuer de renforcer principalement les établissements déjà les mieux dotés. Le gouvernement n'a par ailleurs publié aucune donnée sur la langue des titulaires. Dans une perspective d'égalité réelle, documenter cette dimension constituerait une étape essentielle pour mesurer la place des francophones dans les grands investissements fédéraux en recherche et établir des objectifs d'équité.

Appui aux recommandations

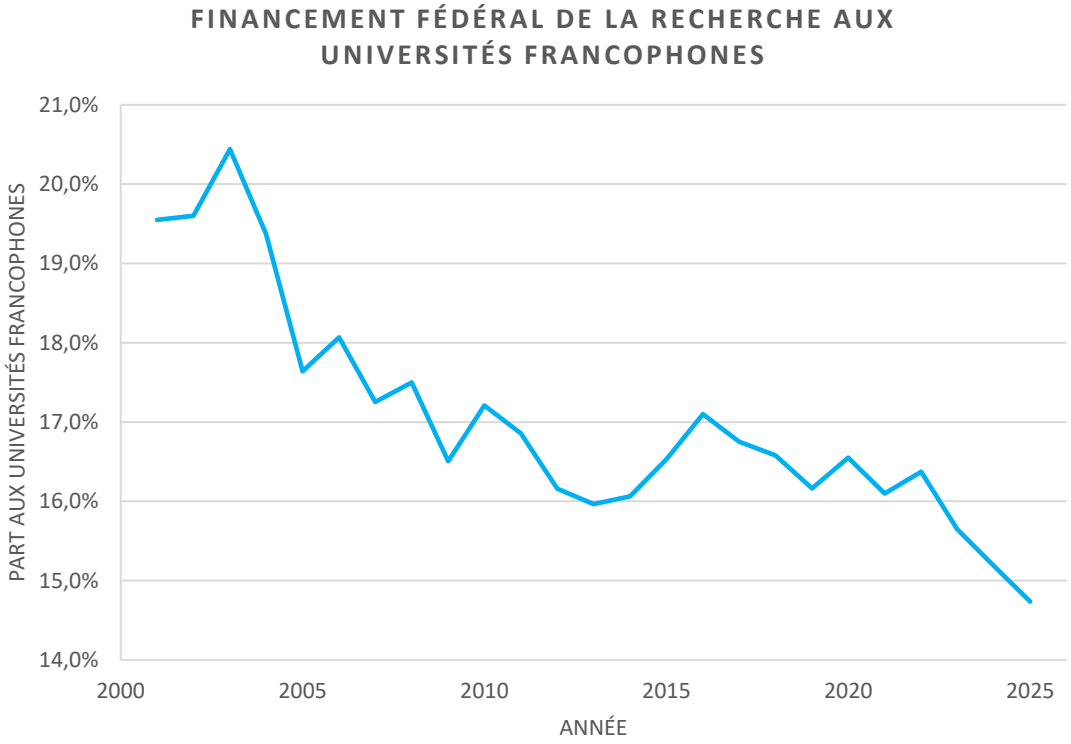
Les recommandations du Groupe consultatif indiquent une voie concrète pour rééquilibrer l'écosystème canadien de la recherche. **L'Université du Québec appuie particulièrement la création d'un Secrétariat de coordination de la recherche en français**, qui permettrait de mieux coordonner les interventions fédérales, de briser les silos et d'intégrer plus systématiquement les enjeux liés au français aux grandes priorités de recherche et d'innovation. Le mandat proposé, qui prévoit l'élaboration d'une stratégie fédérale, le suivi des résultats et la mise en place d'une lentille francophone, répond directement au caractère fragmenté de la gouvernance actuelle. L'Université du Québec souhaite d'ailleurs collaborer activement à la mise en œuvre de ce Secrétariat et contribuer aux mécanismes de concertation qui l'accompagneront.

L'UQ appuie aussi le rehaussement du soutien à la recherche partenariale en français, qui reconnaît la valeur de travaux menés en lien étroit avec les milieux preneurs et favorise leur visibilité. Elle soutient enfin le renforcement de la conformité des institutions fédérales à la *Loi sur les langues officielles*, condition essentielle pour que l'État assume pleinement son rôle d'exemplarité et que ses propres activités scientifiques contribuent à la progression du français en recherche.

Une mesure structurante pour atteindre l'égalité réelle

Nous observons une érosion persistante du financement accordé aux établissements francophones. Au début des années 2000, les universités francophones recevaient autour de 20 % du financement fédéral accordé aux universités canadiennes[1]. Cette proportion est passée sous la barre des 15 % en 2025. Malgré certaines fluctuations, la tendance de fond est nette : en près de 25 ans, la part du financement fédéral destinée aux établissements universitaires francophones a reculé de près du quart de sa valeur initiale. Cette part se situe désormais nettement en deçà du poids démographique de la population francophone au pays : en 2021, 21,4 % de la population canadienne avait le français comme première langue officielle parlée.

Cette évolution est préoccupante puisqu'elle s'inscrit dans la durée. Elle réduit progressivement la part relative des ressources permettant de développer la capacité de recherche dans des environnements universitaires francophones.



[1] Source : ACPAU – Revenus des établissements canadiens par fonds. Universités francophones : Université de Montréal, HEC, Polytechnique Montréal, Université Laval, Université du Québec, Université de Sherbrooke, Université de Moncton, Université de l'Ontario français, Université de Sudbury, Université Sainte-Anne, Université de Saint-Boniface, Collège universitaire dominicain, Université de Hearst, Université Saint-Paul.

Cette trajectoire ne se corrigera vraisemblablement pas d'elle-même. Le financement de la recherche produit des effets cumulatifs : davantage de ressources permettent de recruter plus de talents, de développer de meilleures infrastructures, de soutenir davantage la relève et d'accroître la visibilité scientifique. Cette reconnaissance facilite ensuite l'obtention de nouveaux financements, qui renforcent à leur tour la capacité des établissements déjà les mieux dotés. Le Groupe consultatif constate d'ailleurs que le modèle actuel tend à concentrer les ressources dans un nombre limité de grandes universités, majoritairement anglophones.

Cette concentration ne se traduit pas nécessairement par un gain net pour le Canada. Elle renforce surtout les mêmes pôles de recherche, alors que la diversité des milieux et des perspectives contribue elle aussi à la richesse scientifique du pays. Dans le contexte canadien, cette dynamique se fait notamment au détriment des établissements francophones et de leur capacité à développer une recherche ancrée dans la réalité d'une part importante de la population. Après près de 25 ans de recul relatif, seule une intervention structurante sur la répartition des ressources paraît désormais en mesure d'inverser la tendance.

L'Université du Québec recommande que le gouvernement du Canada réserve 25 % du financement fédéral de la recherche universitaire aux établissements francophones.

Il ne s'agit pas d'abaisser les critères d'excellence, mais d'agir sur la répartition des moyens qui permettent de l'atteindre.

Cette cible se situe dans un ordre de grandeur cohérent avec le poids de la population francophone au Canada, tout en prévoyant l'effort supplémentaire nécessaire pour corriger près de 25 ans de recul relatif. Cette mesure est complémentaire au Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français de 40 M$ par année recommandé par le Groupe consultatif : le Fonds apporterait de nouvelles ressources consacrées à des besoins ciblés de la recherche en français, tandis que la cible de 25 % vise à rééquilibrer la répartition des enveloppes fédérales de recherche existantes, sans nécessiter de nouveaux investissements, afin de renforcer durablement la capacité de recherche des établissements francophones.

Le critère déterminant doit être la langue de l'établissement et non uniquement la langue d'une demande de subvention ou d'un projet particulier. Une recherche menée en français dans un établissement anglophone contribue assurément à la vitalité scientifique du français. Elle ne produit toutefois pas les mêmes effets structurants qu'un investissement dans un établissement où le français constitue la langue normale de l'enseignement, des services universitaires et de la vie institutionnelle. Ce sont dans ces environnements que se développent durablement des équipes capables de travailler en français, des programmes aux cycles supérieurs, des services de soutien à la recherche et des réseaux scientifiques francophones. Ce sont ces environnements qui offrent aussi les conditions nécessaires pour accueillir et intégrer en français les talents recrutés ainsi que pour bâtir des partenariats avec des entreprises, des municipalités, des ministères et des organismes qui travaillent eux-mêmes en français.

Cette dimension institutionnelle est particulièrement importante pour la formation de la relève. C'est au cours du premier cycle que les étudiantes et étudiants découvrent concrètement la recherche : par leurs professeurs, leurs stages, leurs emplois d'assistants, leurs laboratoires et les projets auxquels ils sont exposés. Pour que la communauté étudiante francophone dispose des mêmes possibilités de se former aux plus hauts niveaux, elle doit pouvoir fréquenter des établissements francophones où la recherche est suffisamment intensive pour leur offrir ces occasions. Renforcer la capacité de recherche de ces établissements, c'est donc aussi élargir le bassin de la relève scientifique francophone et lui permettre de poursuivre en français jusqu'à la maîtrise, au doctorat et au-delà.

Une intervention de cette ampleur peut sembler ambitieuse, mais le gouvernement fédéral a déjà reconnu, dans d'autres dimensions de son système de recherche, que des obstacles systémiques et persistants justifient des cibles explicites de représentation. Le Programme des chaires de recherche du Canada impose aujourd'hui aux établissements des cibles en matière d'équité pour les groupes historiquement sous-représentés et prévoit des mécanismes de conformité lorsque ces cibles ne sont pas atteintes. Le Programme précise par ailleurs que ces mesures sont compatibles avec le maintien intégral des exigences d'excellence scientifique.

La même logique devrait guider l'action en matière linguistique. Lorsque les mécanismes ordinaires produisent, sur une longue période, un déséquilibre systématique, l'égalité réelle exige plus que l'égalité formelle des règles : elle exige des mesures capables de modifier les résultats. Une cible de 25 % donnerait au gouvernement du Canada un levier simple, mesurable et suffisamment structurant pour commencer à renverser la trajectoire observée depuis le début des années 2000.

Conclusion

L'Université du Québec tient à saluer la qualité du travail réalisé par le Groupe consultatif. La diversité et l'expertise de ses membres, de même que l'ampleur de la démarche menée, confèrent une grande crédibilité à ses constats. Le rapport s'appuie sur une synthèse des connaissances et des données disponibles, mais également sur la consultation de plus de 160 acteurs de l'écosystème de la recherche, une trentaine de mémoires et des échanges avec plusieurs organismes et ministères fédéraux. Cette démarche rigoureuse fournit au gouvernement du Canada une base particulièrement solide pour passer à l'action.

L'enjeu dépasse largement la seule langue de publication des résultats scientifiques. Comme le rappelle le Groupe consultatif, « la langue française est un vecteur d'apprentissage, d'identité, de développement économique, social, culturel et scientifique, en plus d'être une langue de citoyenneté ». Elle porte également une diversité de traditions intellectuelles et contribue au lien de confiance entre la population et ses institutions. Préserver une capacité de recherche forte en français constitue un enjeu scientifique, mais aussi un enjeu de prospérité collective.

Les données présentées dans ce mémoire montrent qu'en dépit des efforts consentis jusqu'ici, la trajectoire demeure préoccupante. En près de 25 ans, la part du financement fédéral de la recherche attribuée aux établissements universitaires francophones est passée de plus de 20 % à moins de 15 %. Cette tendance lourde s'explique par un système où les avantages sont cumulatifs : davantage de financement permet de recruter davantage de talents, de développer

les infrastructures, d'accroître la reconnaissance et, ultimement, d'attirer encore davantage de financement. Sans intervention structurante, les écarts continueront à se creuser.

C'est pourquoi l'Université du Québec propose de réserver 25 % du financement fédéral de la recherche universitaire aux établissements francophones. Une telle mesure permettrait d'agir directement sur la capacité institutionnelle de recherche en français : sur les équipes qui s'y développent, la relève qui s'y forme, les services qui la soutiennent et les partenariats qui se construisent avec les milieux francophones. Elle offrirait également aux étudiantes et aux étudiants francophones la possibilité d'évoluer, dès le premier cycle, dans des établissements où une recherche de pointe suffisamment intensive peut susciter leur intérêt pour les études supérieures et les carrières scientifiques.

L'égalité réelle ne pourra être atteinte simplement en offrant les mêmes règles à tous lorsque ces règles produisent depuis des décennies des résultats de plus en plus inégaux. Elle exige aujourd'hui une mesure à la hauteur du déséquilibre observé. La cible de 25 % constitue cette mesure.

Pour nous joindre :
presidence@uquebec.ca

UQAM UQTR UQAC UQAR UQO UQAT INRS ENAP ÉTS TÉLUQ

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

uquebec.ca